

## Annexe IIb Règlement d'examen

Règlement d'examen de la spécialité « Aéronautique » du baccalauréat professionnel			Candidats				
Option avionique			<b>Scolaires</b> (établissements publics ou privés sous contrat) <b>Apprentis</b> (CFA ou sections d'apprentissage habilités), <b>Formation professionnelle continue</b> dans les établissements publics		<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat) <b>Apprentis</b> (CFA ou section d'apprentissage non habilité) <b>Formation professionnelle continue</b> en établissement privé et en établissement public non habilité <b>Candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.</b> <b>Enseignement à distance</b>		<b>Formation professionnelle continue</b> dans un établissement public habilité
Épreuves	Unité	Coeff.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
<b>E1 : Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	<b>U11</b>	1.5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	<b>U12</b>	1.5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF
<b>E2 : Exploitation de la documentation technique</b>	<b>U2</b>	<b>4</b>	Ponctuel écrit	4 h	Ponctuel écrit	4 h	CCF
<b>E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>		<b>10</b>					
Sous-épreuve E31 : Inspection et relation en entreprise	<b>U31</b>	2	CCF		Ponctuel pratique et oral	4 h 40 min	CCF
Sous-épreuve E32 : Montage - démontage	<b>U32</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E33 : Essais, réglages	<b>U33</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E34 : Réalisation et contrôle	<b>U34</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E35 : Économie - gestion	<b>U35</b>	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E36 : Prévention - santé - environnement	<b>U36</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF
<b>E4 : Épreuve de langue vivante</b>	<b>U4</b>	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF
<b>E5 : Épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique</b>		<b>5</b>					
Sous-épreuve E51 : Français	<b>U51</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire -géographie et éducation civique	<b>U52</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF
<b>E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>U6</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF
<b>E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>U7</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF
<b>Épreuves facultatives</b> Langue vivante(3) ou Langue des signes française (LSF)	<b>UF1</b>		Ponctuel oral	20 min(1) ou 50 min(2)	Ponctuel oral	20 min(1) ou 50 min(2)	Ponctuel oral 20 min(1) ou 50 min(2)

(1) Dont 5 minutes de préparation.

(2) Dont 30 minutes de préparation.

(3) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

Règlement d'examen de la spécialité « Aéronautique » du baccalauréat professionnel			Candidats				
Option systèmes			<b>Scolaires</b> (établissements publics ou privés sous contrat) <b>Apprentis</b> (CFA ou sections d'apprentissage habilités), <b>Formation professionnelle continue</b> dans les établissements publics		<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat) <b>Apprentis</b> (CFA ou section d'apprentissage non habilité) <b>Formation professionnelle continue</b> en établissement privé et en établissement public non habilité <b>Candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle. Enseignement à distance</b>		<b>Formation professionnelle continue</b> dans un établissement public habilité
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
<b>E1 : Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	<b>U11</b>	1.5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	<b>U12</b>	1.5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF
<b>E2 : Exploitation de la documentation technique</b>	<b>U2</b>	<b>4</b>	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4 h	CCF
<b>E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>		<b>10</b>					
Sous-épreuve E31 : Inspection et relation en entreprise	<b>U31</b>	2	CCF		Ponctuel pratique et oral	4 h 40 min	CCF
Sous-épreuve E32 : Montage - démontage	<b>U32</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E33 : Essais, réglages et mise en œuvre de l'aéronef	<b>U33</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E34 : Réalisation et contrôle	<b>U34</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E35 : Économie - gestion	<b>U35</b>	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E36 : Prévention - santé - environnement	<b>U36</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF
<b>E4 : Épreuve de langue vivante</b>	<b>U4</b>	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min <sup>(1)</sup>	CCF
<b>E5 : Épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique</b>		<b>5</b>					
Sous-épreuve E51 : Français	<b>U51</b>	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	<b>U52</b>	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2 h	CCF
<b>E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>U6</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF
<b>E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>U7</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF
<b>Épreuves facultatives</b> Langue vivante <sup>(3)</sup> ou Langue des signes française (LSF)	<b>UF1</b>		Ponctuel oral	20 min <sup>(1)</sup> ou 50 min <sup>(2)</sup>	Ponctuel oral	20 min <sup>(1)</sup> ou 50 min <sup>(2)</sup>	Ponctuel oral 20 min <sup>(1)</sup> ou 50 min <sup>(2)</sup>

(1) dont 5 minutes de préparation.

(2) dont 30 minutes de préparation.

(3) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

Règlement d'examen de la spécialité « Aéronautique » du baccalauréat professionnel			Candidats				
Option Structure			<b>Scolaires</b> (établissements publics ou privés sous contrat) <b>Apprentis</b> (CFA ou sections d'apprentissage habilités), <b>Formation professionnelle continue</b> dans les établissements publics		<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat) <b>Apprentis</b> (CFA ou section d'apprentissage non habilité) <b>Formation professionnelle continue</b> en établissement privé et en établissement public non habilité <b>Candidats justifiant de 3 années d'expérience</b>		<b>Formation professionnelle continue</b> dans un établissement public habilité
Épreuves	Unité	Coeff.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
<b>E1 : Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	<b>U11</b>	1.5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	<b>U12</b>	1.5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF
<b>E2 : Exploitation de la documentation technique</b>	<b>U2</b>	<b>4</b>	Ponctuel écrit	4 h	Ponctuel écrit	4 h	CCF
<b>E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>		<b>10</b>					
Sous-épreuve E31 : Inspection et relation en entreprise	<b>U31</b>	2	CCF		Ponctuel pratique et oral	4 h 40 min	CCF
Sous-épreuve E32 : Montage-démontage	<b>U32</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E33 : Essais, réglages	<b>U33</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E34 : Réalisation et contrôle	<b>U34</b>	2	CCF		Ponctuel pratique	4 h	CCF
Sous-épreuve E35 : Économie - gestion	<b>U35</b>	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E36 : Prévention-santé-environnement	<b>U36</b>	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF
<b>E4 : Épreuve de langue vivante</b>	<b>U4</b>	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min <sup>(1)</sup>	CCF
<b>E5 : Épreuve de français, histoire-géographie et éducation civique</b>		<b>5</b>					
Sous-épreuve E51 : Français	<b>U51</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	<b>U52</b>	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF
<b>E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>U6</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF
<b>E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>U7</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF
<b>Épreuves facultatives</b> Langue vivante <sup>(3)</sup> ou Langue des signes française (LSF)	<b>UF1</b>		Ponctuel oral	20 min <sup>(1)</sup> ou 50 min <sup>(2)</sup>	Ponctuel oral	20 min <sup>(1)</sup> ou 50 min <sup>(2)</sup>	Ponctuel oral 20 min <sup>(1)</sup> ou 50 min <sup>(2)</sup>

(1) Dont 5 minutes de préparation

(2) Dont 30 minutes de préparation

(3) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.